

# **Badische Landesbibliothek Karlsruhe**

**Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe**

## **Antiquités de l'Alsace ou châteaux, églises et autres monumens des départemens du Haut- et du Bas-Rhin**

Dépt. du Haut-Rhin

**Golbéry, Marie Philippe Aimé**

**Mulhouse, 1828**

Belfort, Rosemont, Auxelles

[urn:nbn:de:bsz:31-341674](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-341674)

L'année 1397 des seigneurs de Saint-Loup en possession d'une troisième part. A leur extinction, les Reinach, les Ferrette, les Morimont, se succèdent. Quant aux nobles de Roppe, leur juridiction s'étendait encore sur Essert et sur quelques habitans de Baviliers, enfin sur Pfaffans. Les deux premières possessions étant allodiales, et Christophe de Klinglin, préteur royal de Strasbourg, ayant épousé une demoiselle de Roppe, celle-ci les lui apporta en mariage.

Baviliers, que nous venons de citer, est nommé Bavelier dans le contrat d'échange passé, le 12 Mai 1342, entre Jeanne de Montbéliard, comtesse de Katzenellenbogen, et le chapitre de la collégiale de Montbéliard. Les droits de la famille de Mazarin passèrent, ainsi que ceux de M. de Klinglin, à un M. de Huvelin. Les barons de Morimont engagèrent le château à ceux de Hagenbach; et les Landenberg, investis au même temps, succédèrent à ceux-ci en 1705, époque de leur extinction.

On voit encore près la route de Franche-Comté à Belfort les ruines du vieux château d'Essert: il a été vendu, en 1566, à la famille d'Ortenbourg par celle de Grammont. Ce fut un fief d'Autriche jusqu'à ce que Ferdinand I.<sup>er</sup> eut fait remise du lien féodal à Gabriel, comte d'Ortenbourg.

### BELFORT, ROSEMONT, AUXELLES.

La ville de Belfort doit son origine à un vieux château, semblable à ceux dont les ruines chargent nos montagnes. Les chartes ne remontent pas au-delà de 1226; et tout ce que l'on sait sur les temps antérieurs, c'est que cette contrée faisait partie du premier duché de Bourgogne, réuni à la couronne de France par le roi Robert. Il paraît, d'après les expressions de la charte la plus ancienne, que Belfort était alors dans la dépendance directe des comtes de Montbéliard, issus de Théodoric, ou Thierry, qui commença cette noble branche dès le siècle précédent, alors que la Bourgogne était ravagée par les Français. Ce Théodoric était fils du comte de Barr, Louis, qui avait épousé la fille de Frédéric, duc de la Lorraine mosellane: de la sorte il se trouvait cousin-germain de cette comtesse Mathilde si célèbre par la donation dont l'église de Rome s'est prévaluë; car la comtesse Mathilde était née de l'union de Boniface d'Est avec Béatrix de Lorraine. Cette alliance des comtes de Montbéliard, qui, dès leur commencement, se rattache ainsi aux souverains de la Lorraine, explique assez pourquoi, en 1228, Thierry III, l'un d'eux, se plaça sous la protection du duc de Lorraine, Matthieu II, dont il se déclara homme lige et vassal, reconnaissant avoir reçu en fief et hommage son château de Belfort, dont le duc pourra s'aider *contra omnem creaturam qui potest vivere et mori*, contre toute créature susceptible de vivre et de mourir. Il y a lieu de supposer toutefois que la branche de Ferrette, issue d'une même origine que celle de Montbéliard, conservait encore quelques droits sur ce château, puisque, deux ans avant que Thierry en disposât ainsi tout seul, son père, Richard, et le comte de Ferrette, dont la fille était destinée à ce Thierry, conclurent un accord en présence de l'archevêque de Besançon et des évêques de Langres et de Metz. Il y est dit que le

comte de Ferrette cède tous les droits qu'il avait sur le château de Belfort : or ces droits, s'ils provenaient de l'origine commune et alors récente des deux familles, indiqueraient pour le château de Belfort une date antérieure à l'époque de leur séparation, et, par conséquent, la feraient remonter tout au moins au commencement du 11.<sup>e</sup> siècle, et peut-être au royaume de Bourgogne : mais aussi c'est là qu'il faudra s'arrêter. Le nom même de *Bellusfortis*, ou *Bellofortalitium*, ne permet pas de franchir les limites du moyen âge, qui ne sont d'ailleurs reculées par aucun souvenir romain.

Resté dans la famille de Montbéliard, Belfort fit partie de la dot de Jeanne, qui épousa Ulric, dernier comte de Ferrette, au commencement du 14.<sup>e</sup> siècle, et qui en eut pour fille cette Jeanne qui, par son alliance avec Albert II, duc d'Autriche, fit passer dans cette illustre maison tous les biens des Ferrette. Belfort suivit alors la même destinée. Mais déjà ce n'était plus un château fort isolé : on distinguait ses demeures en *Belfort sur la roche* et *Belfort sous la roche* : il y avait alors de nombreux habitans, ainsi que le prouve une charte mémorable de 1307 ; elle est l'ouvrage de René de Bourgogne, comte de Montbéliard. Cette charte d'affranchissement, ou plutôt ce traité, est imprimée à la suite d'un mémoire rédigé en 1785 pour les maîtres-bourgeois et magistrats de la ville de Belfort contre le prévôt de cette même ville. Dès ce temps les habitans eurent le droit d'élire à la pluralité des voix, et sans recourir au prince, neuf d'entre eux pour les gouverner : l'officier que le souverain se réservait le droit d'établir, ne pouvait prononcer aucune condamnation ou prise de corps que par le jugement des magistrats-citoyens ; enfin, il n'y eut plus de corvées, de taille, ni de servitude quelconque.

La comtesse Jeanne enrichit Belfort d'une collégiale, qu'elle fonda en 1342 ; et, afin de la dégager de l'autorité du chapitre de Montbéliard, elle céda à celui-ci le patronage de l'église de Thavex, près d'Héricourt, en échange de celui de la cure de Belfort. On a lieu de penser que cette collégiale est la même que l'on connaît aujourd'hui sous l'invocation de Saint-Christophe, et que l'on désigne communément sous le nom de *la Brasse* : on la voit au-dehors de Belfort, près du cimetière ; ce qui n'a rien de surprenant, quand on réfléchit que tout a été changé par suite d'un incendie, qui, en 1400, a réduit en cendres presque toute la ville ; de telle sorte qu'elle n'occupe plus absolument la même place. Outre la collégiale, la comtesse Jeanne établit aussi l'hôpital de Sainte-Barbe. Quant à la paroisse actuelle, c'est un édifice entièrement moderne : elle a été commencée en 1728.

Sous les archiducs, Belfort continua à jouir des prérogatives que ses citoyens avaient récemment obtenues. Le comté s'étendait au loin sur la prévôté d'Angeot, sur le bailliage de Giromagny, et sur ce que l'on appelait *la grande Mairie de l'assise*. La prévôté de Belfort même était composée de nombreux villages : Offemont, Perouse, Bermont, Botans, Vourvenans, Châtenois, Cravanche, Bethonvilliers, la Grange, Buc et Mandrévillars. Outre ces villages nombreux, il y avait des vassaux sur les terres de Montbéliard. S'il est vrai, comme l'assure Schœpflin, que sous la maison d'Autriche les campagnards furent assujettis à la défense du fort, le besoin

d'un signal dans un temps où l'ennemi était toujours voisin, se sera fait bientôt sentir, et il se sera tout naturellement placé à l'endroit même où l'on remarque aujourd'hui une espèce de pyramide en maçonnerie, connue sous le nom de *Pierre de la miotte*. La colline qui la porte est visible pour toute la contrée.

M. l'abbé Descharrières, auquel on doit d'utiles recherches sur l'histoire de Belfort, a bien voulu me communiquer ses travaux et ses idées sur la *Pierre de la miotte*, qui est assez importante aux yeux des habitans pour qu'ils en prennent le titre d'*enfans de la miotte*. Schœpflin a rapporté diverses opinions au sujet de ce monument singulier : il le qualifie de *turris*. Mais on voit bien qu'il n'y a jamais eu là de tour, et qu'un seul pan de muraille a été élevé en ce lieu par le fondateur, sans que rien ait péri par l'injure du temps, qui tout au plus en a fait ébouler quelques pierres. Ce serait trop accorder aux étymologies, que de substituer *Pierre muette* à *Pierre la miotte*, afin d'en conclure seulement que *muti lapides* sont des pierres muettes, c'est-à-dire, sans inscription. L'argument tiré de ce que dans le vieux allemand le doigt indicateur s'appelle *Muotfinger* du mot *muten* (*petere*), ne serait pas plus heureux. En général ces résultats sont trop éloignés, trop péniblement obtenus, pour que l'on puisse assurer qu'ils sont fidèles : d'ailleurs on n'a tenté toutes ces explications qu'afin d'en tirer la conséquence que cette pierre muette, cet indicateur, divisait les diocèses de Besançon et de Bâle, et le fait établi par ce moyen étant faux, il ne faudrait pas s'y arrêter, ainsi que l'a déjà dit Schœpflin. La signification de limite ne me paraît donc pas satisfaisante.

M. l'abbé Descharrières pense retrouver dans le nom de *miotte* la signification d'un avertissement, d'un signal, et se livre à des investigations fort étendues : il cite une grosse cloche de Metz, appelée *mutte*, et que l'on ne sonnait que dans les cas extraordinaires, notamment pour rassembler les combattans en temps de guerre; il indique encore la *mute* de Rouen, espèce de clochette dont on se servait dans les monastères pour donner certains avertissemens; enfin, il pense que la *Pierre de la miotte* était ainsi nommée par le même motif, un signal étant aussi un mode d'avertissement.

Toutefois, s'il faut s'appliquer à rechercher l'origine de ce nom, j'aimerais mieux la citation empruntée au Glossaire de Carpentier, qui dit au mot *mota*, ou *muta*, qu'il désigne aussi le but ou le blanc vers lequel les arbalétriers ou les archers dirigeaient leurs traits à l'exercice. Les chevaliers de l'arquebuse à Belfort prétendaient à une origine fort ancienne, et cette association de bourgeois a pu réunir tous les habitans sous le nom d'*enfans de la miotte*, d'autant plus que cette compagnie avait une existence légale, et que les magistrats nommaient les officiers, la seigneurie payant annuellement les prix que l'on décernait. Cette étymologie cependant est loin d'être certaine; toutefois elle ramènerait l'établissement de ce signal à des siècles assez reculés. Rien de plus naturel dans ces temps de trouble, et dans le voisinage du duché de Bourgogne, que de se procurer un moyen efficace d'appeler au château tous les hommes qui le devaient défendre; et rien de plus simple aussi que cette réunion pour un exercice militaire dans un lieu destiné à protéger la

place, et qui, par cela même, devait être gardé. Dans l'une comme dans l'autre hypothèse rien n'empêche de supposer la *Pierre de la miotte* presque contemporaine de la fondation de la ville.

Mais elle n'a pas toujours été telle qu'on la voit aujourd'hui. La pyramide maçonnée qui avant la révolution était surmontée d'une croix, fut élevée en 1474. On doit cette notion précise à un registre de dépense tenu à l'abbaye de Masvaux : il est fait mention de la quote-part de cette abbaye dans l'érection d'une tour de garde (*Wachtthurm*) au-devant de Belfort; or, il ne peut être question que de la *Pierre de la miotte*. Il y avait alors des raisons très-fortes de se procurer un signal élevé. On se rappelle qu'à cette époque Sigismond d'Autriche avait depuis plusieurs années engagé le comté de Ferrette, le Sundgau et le Brisgau à Charles le téméraire : on sait de quelles exactions son cruel gouverneur, Pierre de Hagenbach, se rendit coupable, et comment il fut condamné à mort en 1474. Charles avait tout préparé pour la vengeance de l'attentat commis sur son commandant. La maison d'Autriche n'avait point entretenu de troupes régulières dans le château de Belfort : ce ne fut qu'en 1590 que la régence d'Ensisheim y établit une garnison fixe. Cependant tous les vœux s'unissaient à Sigismond pour opérer le rachat; tous les bras étaient prêts à s'armer. La construction d'une tour de garde ne pouvait donc se rapporter qu'à cet événement, et il est peu surprenant que l'abbaye de Masvaux y ait contribué. Étienne de Hagenbach, frère du gouverneur qui avait subi le jugement des villes, commença les hostilités : il débuta par l'incendie d'une trentaine de villages du Sundgau. Il fallut donc se tenir incessamment averti. Le jour, dit M. l'abbé Descharrières, on brûlait de la paille monillée, d'où résultait une colonne de fumée épaisse, propre à être vue de loin, et la nuit on y brûlait du bois résineux très-sec, qui produisait un feu scintillant, aperçu des vigies répandues à la maison forte de Giromagny, aux châteaux de Vezemont, Ferrette, Delle, à la tour de Milandre, ainsi que des milices du cordon.

Au 16.<sup>e</sup> siècle, et en l'année 1555, la maison d'Autriche conféra Belfort à la famille de Morimont par voie d'engagement; mais les archiducs rentrèrent bientôt dans leurs droits (1563), et ils en avaient l'entière possession quand vint le traité de Munster. Dans les guerres qui ont précédé ce grand acte de la diplomatie européenne, Belfort avait été pris d'abord, en 1632, par le rhingrave Otton, général des troupes suédoises que Gustave Horn avait laissées en Alsace. En Octobre 1633, le duc de Feria, à la tête de troupes catholiques d'Espagne et d'Italie, s'empara de cette place et de la citadelle; mais l'année suivante, le rhingrave ayant battu complètement les impériaux à Thann, il rentra dans Belfort le 11 Mars. Enfin, en 1636, le comte de la Suze, gouverneur de Montbéliard, en prit possession pour le roi, tandis que l'armée française faisait avec le duc Bernard de Saxe-Weimar le siège de Saverne. Belfort eut encore un siège à soutenir pendant la minorité de Louis XIV. Les assiégeans et les assiégés étaient Français : le maréchal de la Ferté y pressait le comte de la Suze. Il y eut beaucoup d'opiniâtreté dans la défense, beaucoup de valeur dans l'attaque : les rebelles ne se rendirent toutefois que le

23 Février 1654. Ce siège durait depuis Noël. Réuni à la France, Belfort ne courut pas d'autres dangers. Mais, en 1815, cette place fut illustrée par la belle défense que le général Lecourbe opposa aux forces nombreuses des alliés. Les plus beaux faits d'armes ont signalé cette époque glorieuse.

Louis XIV disposa du comté de Belfort, ainsi que des terres de Ferrette et de Thann, en faveur du cardinal Mazarin. L'acte de donation est daté de Décembre 1659 : il se réserva néanmoins la directe et la souveraineté. Les fortifications de cette place importante sont de Vauban. On a soutenu, on ne sait trop pourquoi, que ce grand homme les avait fait construire d'après un plan qu'on lui aurait fourni. C'est une erreur qui se trouve réfutée positivement : outre qu'on sait qu'il vint lui-même à Belfort en 1687 pour y lever les plans nécessaires, il est constaté par un registre de baptême que le 12 Mars 1688 il y fut parrain d'un enfant. Aujourd'hui l'on fait de grands ouvrages sur la colline *des fourches*, vis-à-vis la *Pierre de la miotte*; on dit même que ce monument disparaîtra pour faire place à des fortifications : il y a quelques années on avait le projet de l'entretenir par une souscription. On y jouit d'un coup d'œil ravissant. A l'est et au sud on aperçoit le Rhin, la Suisse, le château de Ferrette; à l'ouest, par-delà l'étang de la Forge, Offemont déploie ses jolies habitations au pied d'une verte colline, qui précède la première ligne de montagnes. Enfin, derrière ces montagnes, au fond de la vallée de Giromagny, la croupe du Balon, entourée de cimes dépouillées, termine ce bel amphithéâtre, si riant, si gracieux par les prairies du premier plan; si sévère, si majestueux par les âpres sommets du fond. A sa gauche le spectateur distingue Cravanche; plus loin, le Valdoye. La contrée est chargée de villages; tels sont, vers Giromagny, ceux de Sermamagny, de la Chapelle et de Chaux, et, sur la route de Giromagny, vers l'Alsace, se trouvent Vezemont, Rougegoutte, le gros et le petit Magny, les deux Etuéfond, Anjoutey, les Errues. On ne voit que vergers et collines agréablement boisées, que pelouses de verdure émaillées de fleurs, qu'étangs poissonneux, et jetés çà et là au milieu de ces villages, comme si la nature avait voulu varier davantage ces sites délicieux.

Sur la route de Belfort à Strasbourg, à quelque distance des Errues, on passe à la Chapelle sous Rougemont, et sur la gauche sont les habitations de Saint-Germain, de Felon et de Romagny, tandis qu'on distingue à droite Angeot, dépendance de la famille de Montreux, où il y avait autrefois un vieux château, appartenant jusqu'en 1430 aux nobles de ce nom, qui le possédèrent ensuite avec la famille de Soppe, ou Soultzbach : il passa à Pancrace de Zschaffoi, et celui-ci le vendit à Thiébaud Mæger, chancelier de l'abbaye de Murbach. Les Ferrette avaient l'advocatie de ce lieu même avant la transmission des biens de la comtesse Jeanne.

Notre planche 35.<sup>e</sup> représente les restes du château de Rosemont. On ignore la date de sa construction. Quelques personnes supposent qu'il a été construit dans le temps des démêlés de l'Alsace avec le duc de Bourgogne : mais c'est évidemment une erreur; il doit être plus ancien, à en juger par ses ruines et par le caractère de l'architecture. Que pouvait dans un temps où l'on commençait à organiser des armées

nombreuses, un fort caché dans l'une des anses les plus sauvages des Vosges, entre le village d'Arrière-Vezemont et la montagne de Sèves? La tour domine le vallon à l'endroit où il se rétrécit le plus, et le rocher saillant qui porte le château est tellement disposé pour le recevoir, qu'on dirait que la nature elle-même les a identifiés. Ce rocher s'arrondit à sa partie supérieure comme l'extrados d'une voûte : ses flancs paraissent s'être couchés en lames saillantes comme les contre-forts d'un édifice. Il ne reste plus guères au haut de la plate-forte qu'un pan de muraille percé de deux fenêtres : plus bas, sur un autre plateau, est un ouvrage avancé, qui s'est écroulé comme le reste. La montée est fort pénible sur ces pierres éboulées, parmi ces ronces, seuls appuis que ce terrain mouvant permette à ceux qui veulent visiter ces ruines.

Il y a encore sur la route de Franche-Comté un autre château ; c'est celui d'Auxelles. Il en est fait mention pour la première fois au milieu du 14.<sup>e</sup> siècle. Environ cent ans après, Jean de Dige le vend à Sigismond d'Orsan. En 1500 il passe en la possession de Charles de Wey, et vingt ans plus tard il appartient au comte de Ferrette, qui le garda sous la domination des Autrichiens. On en voit fort peu de restes près du village du même nom. La tradition parle d'antiques relations entre les châteaux de Rosemont, d'Auxelles et celui de Passavant, qui est en Franche-Comté. Je ne sais par quelle raison on les nomme parfois les *châteaux des trois pucelles*. Les documens écrits ignorent cette qualification, et la tradition ne l'explique pas.

#### BERMONT.

La division territoriale du comté de Belfort et celle de ses juridictions d'autrefois nous importent peu, et nous ne nous occuperons pas plus de sa répartition en cinq cantons, sous le nom de prévôtés, de mairies et de bailliages ; seulement nous signalerons à l'attention de nos lecteurs quelques lieux remarquables par des souvenirs ou des monumens : tel est Bermont, qu'anciennement on appelait aussi Belmont. Le chœur antique de son église domine deux fontaines pittoresques. On y arrive de Belfort entre deux rangées de collines, en suivant le cours de la Savoureuse, qui paraît s'échapper à regret de cette vallée si verte, si riche de fleurs et de bocages. Les villages sont nombreux : Danjoutin, Andelnans, Sevenans, occupent la rive gauche, et sur la droite Bermont, au haut de son tertre, étend sa vue sur un vaste bassin, dans lequel les montagnes de la Suisse et celles de France se rejoignent en amphithéâtre. Les trois premiers villages faisaient partie de la mairie appelée *assisse sur l'eau* (Essiz) ; Bermont, quoique plus éloigné, et Vourvenans, qui est par-delà la Savoureuse, en face de Bermont, appartenaient à la prévôté de Belfort. Une bulle du pape Alexandre III, datée du 5 Mai 1177, cite l'église de Belmont (*ecclesiam de Bellomonte*) au nombre des possessions du prieuré de Lantenne. Je ne connais pas d'autres mentions historiques de ce village ; mais quand celle-là même n'existerait pas, il suffirait, pour se convaincre de sa haute antiquité, de jeter un coup d'œil sur le style byzantin du chœur. Notre planche 36.<sup>e</sup> en offre la représentation fidèle. Les arcs à plein cintre, figurés au haut sur des piliers égale-